



## Permis de construire pour agrandissement

Par **RICHARD**, le **03/01/2011** à **16:32**

Bonjour,

j'ai fait une demande de permis de construire pour un agrandissement de 50m<sup>2</sup> sur ma maison de 95m<sup>2</sup>. Après m'être renseigné en mairie de tous les éléments à tenir compte, j'ai déposé mon permis qui a été refusé par le maire, suite à l'avis de la DDE pour le motif suivant: le projet est situé en zone UC du POS, et le terrain de 788m<sup>2</sup> est inférieur au 1000m<sup>2</sup> requis par l'article UC5 du POS (ce qu'avait oublié de me signaler les services de la mairie). Or, ces restrictions quant à la surface minimum qui sont en vigueur avec un POS, ne le seront plus avec un PLU, que ma commune a engagé et qui sera effectif dans 2 ans. Il y a-t-il une solution pour accélérer les choses, et ne pas être obligé d'attendre ces 2 ans avant de pouvoir proposer une nouvelle demande.

D'avance merci.